

**QUESTION ET RÉPONSE NOMBRE 1**

**DEMANDE DE SOLLICITATION 5000024809**

**Services d'élimination de déchets dangereux pour une période de trois ans**

- 1- Sont les tambours/seaux mentionnés dans le document de soumission (biopacks petits ou en vrac liquide/solide ?

Ils sont habituellement des contenants plus petits, moins de 5 litres et principalement l'aluminium et le verre. Deux fois par année, il y a un plein 105 litres de l'une ou l'autre poisson biologique de la contamination de l'eau ou du sable à partir de bassins contaminés. Un amendement a été rédigé à la demande de proposition d'inclure cette exigence supplémentaire.

- 2- Est-ce que tous les déchets sont situés Burlington à 867 Lakeshore ? Doit-on supposer un ramassage une fois par mois?

Oui, les déchets seront recueillies à partir de 867, chemin Lakeshore, à Burlington (Ontario). La prise en charge est prévu sur une base mensuelle.